

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

COMMISSION D'ENQUÊTE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
LE VENT TOURNE

11 JUIN 2015

Messieurs Bergeron,

Monsieur Haemmerli,

Ce mémoire rédigé à quatre mains vous sera présenté verbalement par Joane Mc Dermott, résidente de Saint-Bernard-de-Lacolle et opposante de la première heure au Projet éolien Saint-Cyprien.

LE VENT TOURNE

Le Vent Tourne est un regroupement citoyen de sensibilisation sur la problématique des éoliennes industrielles en milieu habité et sur les terres agricoles.

Le Vent Tourne, c'est en 2010 tous ces citoyens réunis qui ont refusé et empêché le projet de TCI à Saint-Bernard puis à Saint-Cyprien sous sa forme dite communautaire.

Le Vent Tourne, c'est ce groupe de citoyens qui, solidaires avec les Don Quichotte de Saint-Valentin, a réussi en 2011 à empêcher le projet de TransAlta-Venterre.

Le Vent Tourne, c'est la somme des efforts conjugués de tous les Pierre, Jocelyne, Serge, Monique, René, Louise, Sylviane, Jean, Myriam, Claude, Michel, Annie, Daniel, Mona, Norma, Jacques, Werner, Patricia, Jean-Louis, Astrid, Pascale, Wim, Stéphane, Anita, Tommy, Nicole, Jean-Yves, Diane, Christine, Gérard, Carmen, Maureen, Maxime, Carole, Yvon, Anne, Andrée, Alain, Micheline, Brigitte, Joane... pas tous nommés mais tous réunis pour dire NON à KSE ou à tout autre promoteur voulant envahir notre territoire.

Le Vent Tourne, se sont aussi nos maires debout, droits et fiers, unis en coalition pour défendre leurs citoyens et pour défendre la démocratie durement attaquée dans nos municipalités.

Le Vent Tourne, c'est l'ensemble des populations de Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Lacolle, Saint-Valentin, et tous les autres signataires de notre pétition (près de 2200 personnes) qui se sont prononcés contre le projet TCI – KSE à Saint-Cyprien.

Le Vent Tourne, ce sont tous ces Charlie qui ont osé se lever pour dire NON à des projets insensés et inacceptables et dénoncer leurs droits bafoués. Nous sommes ces citoyens qui demandons à être écoutés et respectés.

Je suis Le Vent Tourne, je suis Charlie et je suis citoyen et citoyenne du Québec.

PRÉCISION

Qu'il soit dit dès le départ une fois pour toutes : Le Vent Tourne n'est ni raciste ni violent, pas plus que ses sympathisants, pas plus que tous les opposants au Projet éolien Saint-Cyprien. Nous sommes des gens paisibles et c'est pour cela que nous avons choisi de vivre à la campagne.

Les Mohawks de la maison longue des Traditionalistes sont nos amis et ils épousent notre cause car ils sont demeurés attachés aux vraies valeurs mohawks : le respect de la terre-mère, la nourricière source de vie, le respect de la flore et de la faune sans qui il n'y aurait plus sur cette planète trace de vie, et le respect de l'être humain qui doit tout faire pour protéger cette si belle planète.

Nous partageons avec les Traditionalistes de grands moments d'intimité et nous sommes d'accord pour dire qu'un projet éolien, en période de surplus énergétiques records, sur de belles terres agricoles et près de nos maisons, n'est destiné qu'à enrichir un promoteur et quelques individus avides d'argent, insensibles à leurs voisins et surtout non préoccupés par les dégâts d'un tel projet.

Nous tenons à conserver nos oiseaux, nos chauves-souris, nos petits animaux sauvages et nos terres agricoles qui sont notre patrimoine collectif. Nous désirons voir encore se reproduire nos quelques faucon-pèlerins, nos abeilles et toute la faune que nous détruisons toujours un peu plus.

Nous cherchons l'équilibre et le retour au calme dans notre campagne qui nous tient tant à cœur. Nous voulons que la justice et l'équité règnent afin que nous puissions enfin retrouver le contact avec nos vies, nos familles, nos amis et nos proches.

LES TRICHERIES ET LA CONTRAINTE

Parce que le modèle d'implantation de projets éoliens au Québec se fait, comme partout ailleurs dans le monde, à l'abri des regards, dans le plus grand secret et en cachette des populations visées par les promoteurs, le Projet éolien Saint-Cyprien n'a été porté que tardivement à la connaissance de la majorité des citoyens. Et puisque ces tractations impliquent toujours des élus qui se mettent en position de conflit d'intérêts avec le bien public, la chose est gardée clandestine le plus longtemps possible.

Les ententes secrètes et le total manque de transparence sont en eux-mêmes révélateurs de l'ampleur de la menace, des risques et des nuisances que les instigateurs éoliens veulent imposer en catimini aux populations. Ils sont la preuve que des projets éoliens en zone habitée sont incapables de rencontrer l'acceptabilité sociale nécessaire à un développement durable.

À Saint-Cyprien, le projet d'abord mis sur pied par Air Énergie TCI inc. – une division d'une firme britannique – n'a été évoqué au grand public qu'au printemps 2010. Il s'agissait « *de développer deux parcs éoliens distincts sur des terres à vocation agricoles situées dans les municipalités de Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Bernard-de-Lacolle, dans la partie sud de la Montérégie. Chacun des projets devrait générer suffisamment d'énergie propre et renouvelable pour répondre à la demande en électricité de plus de trois mille résidences* »¹

Bien que le promoteur ait tenté de manœuvrer dans la plus grande confusion, le précédent extrait démontre clairement que Saint-Cyprien et Saint-Bernard étaient deux projets indépendants l'un de l'autre, indépendants également de celui de Saint-Valentin, qui relevait d'ailleurs d'un appel d'offres différent. Son site web identifie d'ailleurs avec un « s » les « Projets Saint-Cyprien & Saint-Bernard ».²

C'est lorsque le promoteur britannique a constaté que les citoyens exigeaient à Saint-Bernard que sa rencontre d'information publique se déroule à micros ouverts en avril 2010 et que les conseils municipaux de Saint-Bernard et de Saint-Cyprien ne se montraient pas intéressés à faire partie prenante de ses projets communautaires, qu'il a décidé de se tourner du côté du volet autochtone de l'appel d'offres pour un projet de 25MW et moins, plutôt que de tout perdre, et de s'associer avec une firme autochtone,

¹ [http://www.tcirenewables.com/downloads/st_cyprien & st_bernard_info_fr.pdf](http://www.tcirenewables.com/downloads/st_cyprien_%26_st_bernard_info_fr.pdf)

² <http://www.tcirenewables.com/default.aspx?lang=fr&page=projects-quebec>

Kahnawake Sustainable Energies, qui n'avait encore aucune existence juridique lors du dépôt de la soumission en juillet 2010.

Ce que AET-TCI n'avait pu obtenir de plein gré, elle voulait l'arracher par la force en misant sur le volet autochtone qui n'exigeait aucune autorisation des autorités et de la population locales.

Quel mépris, quelle arrogance, quel manque de respect pour nous! Ce rabatteur éolien nous a orchestré un mariage forcé et invité dans notre demeure une tierce partie que nous n'avions jamais rencontrée puisqu'elle n'existait pas encore.

La table était déjà bien mal mise et AET-TCI savait qu'elle quitterait bientôt le navire, en vendant ses intérêts dans le projet à KSE. Quel bon citoyen corporatif! Mais comment KSE a-t-elle pu quant à elle un seul instant penser que l'irritant de la contrainte finirait par s'oublier parmi la population et que l'acceptabilité sociale n'était pas un principe fondamental à ne surtout pas négliger?

Forcer la porte de quelqu'un, cela s'appelle une invasion de domicile. Quand au surcroît l'agresseur s'installe à votre table de cuisine et qu'il veut vous forcer à lui sourire et lui parler pour jeter des ponts, cela s'appelle de la science-fiction.

De la même façon, personne ici n'a jamais crû qu'il manquait de vent à Kahnawake pour y installer des éoliennes industrielles, même si l'entreprise l'a répété *ad nauseam*.^{3 4 5} Il aura fallu que le BAPE, lors de la soirée d'information du 31 mars 2015, demande au promoteur de déposer la fameuse étude pour que la fumisterie éclate au grand jour : l'assertion de KSE a toujours été fausse et mensongère, il y a suffisamment de vent à Kahnawake pour l'installation d'éoliennes industrielles.⁶

Que l'industriel éolien ne comprenne pas la frustration et le mécontentement des citoyens de notre région de constater que depuis le tout début il tente de nous « enfirouâper » collectivement est le signe patent qu'un gouffre béant nous sépare. Les gens n'oublient pas et n'apprécient pas ces manigances.

³ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR3.3%20Annexe%200.pdf, p. 3 du lien

⁴ Kahnawake Sustainable Energies, *Pourquoi des éoliennes à Saint-Cyprien?*, encart publicitaire reçu par la poste

⁵ Kahnawake Sustainable Energies, *Ensemble pour un avenir durable*, ¼ page publicitaire dans La Presse, 1^{er} février 2011

⁶ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR8.1.pdf, pages 18 et suivantes du lien

Dans la même veine, le promoteur de Kahnawake a émis le 30 septembre 2010 un communiqué intitulé « Le promoteur à l'écoute des citoyens »⁷ qui a été publié dans le journal Coup d'œil du 6 octobre 2010. Le journaliste Jacques Larochelle y stipule entre autres que KSE « *n'a vraiment pas apprécié la façon dont la compagnie TCI Renewables, le promoteur initial du projet (...) l'a attiré dans cette affaire.* »⁸ Est-ce que KSE a essayé de nous faire sentir collectivement mal à l'aise si elle a pris de mauvaises décisions d'affaires? Tant pis pour elle, qu'elle assume ses propres choix!

Pourquoi également a-t-elle engagé le directeur de projet de TCI si elle avait été si mal renseignée que ça? C'est ce même directeur, monsieur Stéphane Poirier, alors à l'emploi de TCI qui avait déclaré avec arrogance à Argent : «*Dans le cheminement, quand ça ne fonctionne pas, tu y vas avec autre chose*»⁹.

KSE a essayé par son communiqué du 30 septembre 2010 de nous jeter de la poudre aux yeux en tentant de nous faire croire que son projet était un « nouveau projet ». Rien n'avait pourtant changé, puisque c'était encore et toujours un projet qu'on tente de nous imposer.

Toujours dans le même communiqué, monsieur Bud Morris déclarait que la transparence, le respect des sensibilités locales et l'honnêteté sont primordiales afin de créer un projet de développement durable bénéfique pour la région. A-t-il seulement jamais voulu entendre que la population refuse son projet?

Suite à ce communiqué, un sondage téléphonique mené par la firme Cardinal Communications a été effectué. Ce sondage, biaisé dès le départ, s'intéressait davantage à l'image que la population se faisait du promoteur autochtone, plutôt qu'à son opinion sur le projet, comme cela a d'ailleurs été révélé en première partie des audiences publiques du BAPE. Un exercice hautement fallacieux qui a toutefois démontré que les citoyens se montraient en désaccord avec un projet éolien sur son territoire. Est-ce ce qui explique que le promoteur ait omis d'en afficher les résultats dans son étude d'impact?

⁷ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR3.3%20Annexe%20O.pdf, p. 3 et 4 du lien

⁸ Jacques Larochelle, *Les Mohawks prennent l'affaire en main*, Coup d'œil, 6 octobre 2010, p. 3

⁹ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/les-eoliennes-du-gambling-kahnawake-31082010>

Pendant la même période, KSE a procédé au publipostage d'un encart publicitaire¹⁰ annonçant que la nation autochtone de Kahnawake fonctionnait selon le modèle du Wampum à deux rangs, de façon à travailler côte-à-côte avec notre communauté locale, dans la même direction et sans ingérence. Alors, pourquoi nous contraindre, nous citoyens et notre municipalité?

Le clou de cet encart est la mention « Projet d'énergie éolienne Basé sur un partenariat entre les Mohawks de Kahnawà:ke et Saint-Cyprien-de-Napierville », tentant de la sorte de faire croire aux citoyens qu'une entente existait avec notre municipalité. Questionné au BAPE sur la pertinence du mot partenariat, monsieur Morris a répondu qu'il s'agissait d'une traduction erronée! La publicité a pourtant bel et bien été postée, malgré cette « petite » erreur.

Un représentant de KSE, Éric Cardinal de Cardinal Communications, a reconnu le 1^{er} novembre 2010 qu'il s'agissait d'un plat mensonge. Pourquoi KSE n'a-t-elle pas crû bon de déposer ça dans son étude d'impact?

Lors de cette rencontre du 1^{er} novembre 2010 avec le conseil municipal de Saint-Cyprien à laquelle était présente une seule personne du Vent Tourne, monsieur Cardinal a en outre avoué que 70% des 200 répondants contactés lors du fameux sondage téléphonique s'étaient déclarés résolument contre le projet. D'autres chiffres ont été invoqués en Cour supérieure, puis d'autres encore au BAPE. La seule constance a été l'écrasante opposition citoyenne au projet.

Quant aux « cris de guerre amérindiens » que monsieur Cardinal aurait entendus, il doit très certainement avoir l'oreille plus sensible et experte que nous car nous n'avons rien entendu de tel et nous nous demandons toujours de quoi il s'agit! Pour ce qui est des danses dont a parlé monsieur Morris en première partie des audiences publiques, nous nous questionnons encore à savoir d'où vient cette assertion farfelue.

Pour ce qui est de la « foule » de manifestants le soir de cette rencontre... La photo du journal Coup d'œil du 10 novembre 2010 est éloquente.

Que dire ensuite des accusations de violence et de racisme lors des rencontres publiques du 27 octobre 2010 annulées? Le Vent Tourne avait lui-même convoqué les

¹⁰ Kahnawake Sustainable Energies, *Pourquoi des éoliennes à Saint-Cyprien?*, encart publicitaire reçu par la poste

médias nationaux à ces rencontres et personne n'a été témoin de quoi que ce soit! La police, présente sur les lieux a vite fait de les quitter, alors...

Faisant écho à cette journée, un journaliste autochtone du journal Kahnawake News a dénoncé l'ingérence de KSE sur notre territoire ainsi que son attitude de confrontation face à notre population.¹¹

Tout récemment, nous avons appris l'existence d'une étude sociologique que KSE a commandée à la firme Transfert Environnement, spécialisée en communication et stratégies sociales. D'abord, cette étude du profil social de notre communauté s'est faite à l'insu de la population. On nous a étudiés comme des animaux de laboratoire!

Ensuite, cette étude qui a été déposée au BAPE est vraiment le reflet de l'étude d'impact principale du promoteur : bâclée, mensongère et truffée d'erreurs et d'omissions. On peut y lire à la page 41 par exemple que AET-TCI et KSE auraient organisé une rencontre d'information publique à Saint-Bernard en avril 2010 où des tensions interculturelles se seraient fait sentir, alors que KSE n'existait même pas et qu'absolument personne n'avait vu ou entendu parler d'un projet autochtone!

À la page 44, monsieur Robert Patenaude y est identifié comme « un membre influent du conseil municipal de Saint-Bernard ». Monsieur Patenaude a plutôt été conseiller à Lacolle, située dans la MRC voisine.

Cette profonde méconnaissance du milieu et de ses acteurs est inadmissible de la part d'une firme chargée d'en faire un portrait. De même, la nomenclature des responsables de Le Vent Tourne prouve la confusion du spécialiste qui y associe le comité Don Quichotte de Saint-Valentin.

À n'en pas douter, personne du côté du promoteur KSE n'a pris la peine de se pencher et d'écouter correctement les citoyens d'ici. C'est tout à fait à l'image de ses efforts de consultation.

LES DISCRIMINATIONS

Jouer la carte du racisme pour forcer une population à se taire, c'est le pari qu'a fait Kahnawake Sustainable Energies depuis 2010, mais cela manque totalement de finesse et de jugement. Les gens ne sont pas dupes : un promoteur est un promoteur, peu importe sa nationalité ou origine et son but premier reste toujours l'argent. Le reste

¹¹ <http://kahnawakenews.com/could-windfarm-proposal-been-handled-differently-p1021-92.htm>

n'est qu'un accessoire pour développer un discours racoleur destiné à détourner l'attention des véritables intentions de son auteur.

L'ironie ici est que la seule partie victime de racisme, le vrai, le pur et dur, est la population de notre territoire qui doit subir les assauts d'un appel d'offres mal fagoté qui avait pour seul but d'avantager spécifiquement la nation autochtone de Kahnawake au détriment d'une majorité que le gouvernement aurait préféré silencieuse, mais aussi au détriment des autres communautés autochtones.

La première partie des audiences du BAPE nous a en effet appris que le raccordement au réseau de lignes de transport d'Hydro-Québec était l'aspect qui avait la plus grande influence sur le prix final accordé par Hydro-Québec au producteur et que cet élément avait une grande importance dans la grille de calcul d'évaluation des projets soumis. Comme les autres communautés autochtones soumissionnaires sont situées dans le nord du Québec et donc éloignées des lignes de transport, elles ne pouvaient raisonnablement pas faire le poids et être compétitives dans la course avec Kahnawake Sustainable Energies.

Cet appel d'offres d'Hydro-Québec a donc discriminé dès le départ d'autres nations autochtones, ce qui d'ailleurs a été dénoncé à la Régie de l'Énergie par Me Dominique Neuman pour le compte de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).¹² Me Neuman a également insisté sur le manque d'acceptabilité sociale du projet de KSE et de son non respect des conditions d'admissibilité de l'appel d'offres éolien autochtone.

Ainsi donc, nous citoyens sommes victimes d'un préjudice que notre gouvernement veut nous imposer pour favoriser les Mohawks de Kahnawake pour des raisons qu'il tient bien cachées. Au surplus, lorsque nous dénonçons cet état de fait, nous nous faisons traiter de racistes et tout est fait pour nous museler! Cette façon de faire est courante pour une république de bananes, pas une démocratie!

Nous refusons que notre belle région soit donnée comme un agneau pour un sacrifice d'expiation des fautes du gouvernement!

Parallèlement à l'injure commise par notre gouvernement et le promoteur de Kahnawake, nous avons rapidement découvert que les distances séparatrices minimales dans notre MRC discriminaient les résidents de la campagne, ne leur offrant que 750 mètres, alors que ceux des noyaux villageois étaient protégés par 2000 mètres, comme

¹² http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/106/DocPri/R-3827-2012-A-0035-PREUVE-PREUVE-2013_02_18.pdf

si la santé des gens de la campagne était moins importante que celle des autres. Il s'agit d'une situation intolérable dans une société dite évoluée. Pourtant, lorsque nous avons frappé à la porte de la Commission des droits de la personne, on nous a refusé de se saisir de cette discrimination.

Toutefois, même sur la réserve de Kahnawake certains pensent que KSE commet à l'endroit de notre région une incroyable injustice. Certains se sont même déplacés lors des rencontres annulées du 27 octobre 2010 pour offrir leur soutien à notre communauté et pour en apprendre davantage, ne recevant que peu d'information de la part de leur conseil de bande.¹³

LA CONTROVERSE

Dès le 31 août 2010, Sébastien Ménard du Journal de Montréal révélait dans une série de reportages des faits extrêmement troublants¹⁴ :

- La provenance des fonds liés indirectement à des casinos virtuels jugés illégaux par Loto-Québec qui a fait réagir l'ancienne ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, qui a d'ailleurs confié au journaliste que « *C'est tout à fait questionnable sur le plan moral comme projet* » et « *C'est un projet qui est très mal parti* »¹⁵
- L'assurance de KSE d'imposer son projet malgré la résistance locale : « *On ne veut pas placer les fonds de la communauté dans des aventures risquées.* »¹⁶ Cela veut-il dire que les dés sont pipés pour nous et que KSE est assurée d'un retour d'ascenseur?
- Le refus de considérer l'opinion de la population : « *Il n'y avait pas d'obligation pour nous d'obtenir leur approbation avant de soumettre le projet.* »¹⁷ et « *C'est strictement une décision d'affaires. Saint-Cyprien a décidé que le projet n'était pas approprié pour des raisons que je ne connais pas.* »¹⁸

¹³ Jacques Larochelle, *Annulation controversée des séances d'information sur le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville*, Coup d'œil, 3 novembre 2010

¹⁴ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/les-eoliennes-du-gambling-kahnawake-31082010>

¹⁵ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/eoliennes-mohawk-la-ministre-torpille-le-projet-1092010>

¹⁶ <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065800.html>

¹⁷ Idem

¹⁸ Ibidem

- Le gouvernement force Hydro-Québec à acheter l'électricité du projet plus cher que le prix revendu : « *la société d'État «opère dans un cadre législatif et réglementaire» et [que] c'est le gouvernement qui a déterminé les règles des appels d'offres.* »¹⁹
- Alors que les forts vents ont permis d'installer 44 éoliennes dans la région de Saint-Isidore et Saint-Rémi, ils n'étaient pas assez favorables à Kahnawake.²⁰

Bien qu'à la page 95 de son étude d'impact²¹ le promoteur autochtone ait crû bon de mentionner qu'il a porté plainte au Conseil de presse du Québec contre le Journal de Montréal, il a omis de faire part des résultats de l'enquête qui a rejeté dans sa décision D2011-02-060²² les 4 griefs pour informations inexactes ainsi que le grief pour partialité portés contre Sébastien Ménard, le quotidien et son directeur général de la rédaction.

Récemment encore, la journaliste de Radio-Canada, Émilie Dubreuil, a interviewé la porte-parole de KSE, Lynn Jacobs, qui a reconnu que KSE est en partie financée par Continent 8, une firme basée à l'île de Man et qui héberge des casinos virtuels.²³

Loto-Québec a rappelé que seule la société d'État avait juridiction dans les jeux de hasard et d'argent au Québec, mais Hydro-Québec marche quant à elle sur des œufs et fait tout pour se dissocier de l'aspect moral de la chose, bien qu'elle soit responsable de faire appliquer la procédure d'appel d'offres et d'octroi ainsi que le processus d'évaluation des soumissions. C'est admirable qu'un fleuron de l'économie québécoise se lave les mains de la sorte!

Heureusement pour nous, le bureau du ministre de l'Énergie, Pierre Arcand, a déclaré à la journaliste :

Certains éléments soulevés dans ce reportage sont préoccupants. Il est cependant important de rappeler que, dans ce dossier, plusieurs étapes demeurent à franchir. Notamment, le projet n'a pas fait l'objet d'autorisations environnementales de la part du gouvernement. De plus, l'acceptabilité sociale d'un tel projet doit également être prise en compte. Nous analyserons

¹⁹ <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065802.html>

²⁰ <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065800.html>

²¹ DNV-GL, *Étude d'impact sur l'environnement, volume 1 – rapport principal*, 9 juillet 2014, 235 pages

²² <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2011-02-060/>

²³ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/05/04/004-eoliennes-monteregie-projet-autochtones-controverse.shtml#commenter>, avec l'autorisation d'Émilie Dubreuil, copies papier et audio-vidéo

l'ensemble de ces éléments avant de déterminer si le projet ira ou non de l'avant.²⁴

Au moins, le gouvernement a essentiellement gardé le même discours officiel depuis 2010 quant à l'acceptabilité sociale puisque l'ex-ministre Nathalie Normandeau avait déclaré à l'été que « *C'est un projet contesté dans le milieu alors que pour nous, le principe de l'acceptabilité sociale est fondamentale* »²⁵

Plusieurs journalistes ont titré depuis 2010 que le projet éolien Saint-Cyprien est torpillé, qu'il est mal parti, qu'il est questionnable, qu'il a du plomb dans l'aile.²⁶ S'ils le disent, c'est qu'effectivement il l'est et qu'il ne tient pas la route! Le gouvernement serait certainement très mal avisé de donner son aval à un tel projet qui vient heurter de plein front les valeurs fondamentales des Québécois.

L'ABSENCE DE CONSULTATION

KSE a encore tout récemment tenté de camoufler son mépris et son indifférence totale à l'endroit de notre population inquiète et toujours opposée à son projet par quelques activités qu'elle a qualifiées de consultation, destinées à bien paraître dans la grille d'évaluation, imminence du BAPE oblige :

- une toute première et unique rencontre d'information publique donnée le 5 juin 2014 sur la propriété privée d'un participant signataire, sans micros ni haut-parleurs, bien que la municipalité de Saint-Cyprien ait signifié que les citoyens en réclamaient²⁷;
- un porte-à-porte qui a débuté à l'automne 2014 et qui, à ce jour, a touché 28 personnes²⁸;
- la formation d'un comité consultatif non représentatif de la population impactée par son projet, qui a tenu 5 rencontres et dont le compte-rendu du 21 avril 2015 se fait toujours attendre.

²⁴ idem

²⁵ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/eoliennes-mohawk-la-ministre-torpille-le-projet-1092010>

²⁶ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/eoliennes-mohawk-la-ministre-torpille-le-projet-1092010>

Jacques Larochelle,, *Le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville a bien du plomb dans l'aile*, journal Coup d'œil, 8 septembre 2010, p. 5

²⁷ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR3.3%20Annexe%20O.pdf, p. 57 du lien

²⁸ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DT1.pdf, ligne 5844

De vaines tentatives car pour nos citoyens, l'hypocrisie de ces manœuvres ne fait aucun doute et le syndrome de Stockholm n'a aucune prise.

LES POURSUITES ET PROCÉDURES LÉGALES

Les membres du conseil municipal ont été mis en demeure à titre personnel en 2011 par des propriétaires signataires les menaçant de poursuites légales s'ils n'obtenaient pas la réalisation de leur projet.

Fait à noter, un des demandeurs de la mise en demeure était un conseiller, qui se mettait donc, avec sa famille, lui-même en demeure!

Peu de temps après, c'était au tour du promoteur de poursuivre la municipalité de Saint-Cyprien pour la forcer à émettre les permis de construction, malgré que l'inspectrice municipale ait jugé que la demande n'était pas conforme aux règlements municipaux.

La délivrance des permis en 2014 a été obtenue non pas par une reconnaissance de conformité de la municipalité mais bien par une obligation légale faisant suite à une entente hors-cour survenue en mai 2014.²⁹

Le conseil municipal avait encore affirmé aux citoyens inquiets le 10 juin 2010 qu'elle continuerait à s'opposer au projet de façon tout à fait légale.³⁰

Pourtant, 2 semaines plus tard, le journal L'Écho de Saint-Jean-sur-Richelieu titrait « Saint-Cyprien ne s'oppose pas aux éoliennes »³¹.

Que s'est-il exactement passé durant ces deux semaines?

Tout dans ce projet se fait par la peur et la contrainte. Le conseil municipal a-t-il été une fois de plus muselé et menacé?

²⁹ <http://www.coupdoeil.info/Actualites/2014-06-24/article-3766962/Parc-eolien-a-Saint-Cyprien-de-Napierville%3A-Le-conseil-municipal-garde-le-cap/1>

³⁰ idem

³¹ Henri-Paul Raymond, *Saint-Cyprien ne s'oppose pas aux éoliennes*, L'Écho de Saint-Jean-sur-Richelieu, 9 juillet 2014, p. 6

En novembre 2014, Le Vent Tourne et une soixantaine de citoyens venus l'appuyer, ont présenté les résultats de leur pétition au conseil municipal et ont demandé à ce que le conseil en fasse part au bureau du Premier ministre. Le promoteur a vivement réagi et envoyé par courriel une lettre extrêmement menaçante dont nous avons obtenu copie par la Loi de l'accès à l'information et que nous joignons à notre mémoire.

LA CENSURE

Alors que régulièrement le journal local Coup d'œil publiait des lettres d'opinion dans ses pages à l'époque du projet de Saint-Valentin, le citoyen s'est retrouvé privé de son droit de parole, le seul hebdomadaire local gratuit refusant depuis plusieurs années de tenir un courrier du lecteur. Lors des semaines fastes, le Coup d'œil compte désormais 20 pages maximum, dont la moitié si ce n'est le trois-quarts est de la publicité. Presque aucune couverture n'est donnée au projet éolien Saint-Cyprien et à ce que les gens ont à dire.

Au lendemain de la manifestation du 5 juin 2014, l'officier municipal de Saint-Cyprien a obligé les citoyens à retirer leurs pancartes sous peine d'amende, brimant ainsi leur droit fondamental à la liberté d'expression.

LA PÉTITION

C'est à la fin de l'été 2014 que Le Vent Tourne a initié une pétition demandant au gouvernement d'annuler son décret ou de le déplacer ailleurs que sur des terres agricoles et à proximité des habitations, dans des communautés où il serait accueilli favorablement. Cette pétition qui compte près de 2200 signataires et électeurs sera déposée en annexe à ce mémoire. Il convient de préciser que seules des personnes habiles à voter ont signé cette pétition.

La majorité des citoyens de Saint-Cyprien, Saint-Bernard et Saint-Valentin a signé cette pétition pour dire non aux éoliennes imposées.

Faute de temps, il a été impossible de faire le porte-à-porte dans toutes les municipalités, comme à Napierville et Lacolle par exemple, bien que ces territoires soient également touchés par ce projet insensé.

Armés seulement d'un crayon et de leur courage, les bénévoles ont fait, beau temps, mauvais temps, un travail titanesque, malgré leurs vies bien remplies. La seule récompense de ces bénévoles consistait en signatures. Bravo à leur détermination!

Chose troublante cependant, certaines personnes se déclaraient contre le projet mais n'osaient signer par crainte de représailles. Les commerçants surtout avaient peur de mettre leur entreprise en péril car nous sommes ici un petit monde.

LA PEUR, LES REPRÉSAILLES ET LE VANDALISME

Plusieurs opposants, dont les auteurs de ce mémoire, ont à maintes reprises été victimes de vandalisme et même d'atteinte à leur intégrité physique. D'autres se sont fait dérober certains de leurs biens. C'est tout à fait inadmissible dans une société évoluée et cela doit être dénoncé.

LA MULTIPLICATION DES ATTAQUES

Parallèlement à la lutte contre le promoteur KSE, les contribuables ont dû se défendre contre le projet Saint-Valentin de TransAlta-Venterre qui a mobilisé les citoyens de notre région agricole. Ils ont été obligés de faire d'énormes sacrifices personnels et passer par la difficile expérience d'un BAPE en 2010 et 2011 pour que leurs voix soient entendues. Le comité citoyen Don Quichotte a fait un travail remarquable d'information, de sensibilisation et de mobilisation.

Le rapport du BAPE a démontré hors de tout doute que le projet éolien Saint-Valentin ne pouvait être viable car il ne s'inscrivait pas dans une démarche de développement durable, surtout en ce qui concernait l'acceptabilité sociale.

Toutes les conclusions auxquelles en était venue la commission d'enquête pourraient être copiées-collées dans le cadre du projet Saint-Cyprien. Les populations concernées sont sensiblement les mêmes, ainsi que l'environnement, les terres agricoles, l'inutilité actuelle de création de surplus énergétiques supplémentaires, etc.

En 2010 et 2011 toujours, nous avons été menacés par la possibilité de la construction d'une ligne à haute tension dans l'éventualité d'un raccordement du projet de Saint-Valentin au réseau d'Hydro-Québec à Napierville. Savez-vous la souffrance et la douleur

des agriculteurs terrorisés à l'idée de pylônes sur leurs terres et celles des résidents menacés dans leur santé par les champs électromagnétiques? Personne ne peut comprendre le stress intense et l'insécurité que font vivre ces menaces à notre population s'il ne l'a pas vécu de l'intérieur. C'est inhumain.

Pendant que les gens sont occupés à se battre pour défendre leurs droits, ils ne vivent pas. Simplement. Et pendant que des projets insensés déchirent nos communautés entre pros et antis, des drames humains éclatent et détruisent des vies. Cette torture est d'une barbarie inqualifiable et indigne d'une société moderne. L'acharnement doit cesser!

Il serait grandement temps que tous, des investisseurs éoliens au gouvernement et ses ministères, en passant par Hydro-Québec et tous les politiciens confondus, comprennent que notre population a assez souffert et que la coupe est pleine à force de devoir se battre depuis une dizaine d'années contre des industriels qui veulent absolument faire main basse sur les terres fertiles de notre région. Saint-Jacques, Saint-Rémi, Saint-Valentin, Saint-Cyprien...

Quand donc cela s'arrêtera-t-il? Cette parodie de folie éolienne est à l'encontre de tout entendement.

LE SACCAGE DE TERRES AGRICOLES INESTIMABLES

Comment ferons-nous pour assurer notre sécurité alimentaire si nous offrons notre patrimoine agricole aux industriels de cette terre? Un mètre carré de terre cultivable retiré à l'agriculture est un mètre carré de trop, c'est un mètre carré non-renouvelable. Dans dix ou quinze ans, de quoi se nourriront nos enfants? Pourquoi faut-il toujours que nos décideurs jouent avec le feu et fonctionnent avec une irresponsable insouciance avant de prendre conscience qu'il est minuit moins une?

Les gens d'ici sont attachés à la terre et le peu de cas que KSE et ses associés en font est un crève-cœur. De si belles terres, de si belle qualité, quelle honte!

DES INSTITUTIONS INEFFICACES

Tout dans ce projet concourt à faire la preuve aux Québécois que leurs institutions sont vides d'âme et de substance, vides de justice et de sens commun, vides de courage.

D'immenses trous juridiques les régissent et la volonté politique d'y remédier est la règle.

Le projet de KSE a mis en évidence une multitude d'iniquités qu'il convient de dénoncer car elles bafouent les droits de toute une population et démontrent le peu de volonté gouvernementale à défendre ses citoyens des assauts de promoteurs avides de profits.

Quelle déception de constater tout dernièrement encore que la Commission de protection du territoire agricole du Québec a refusé d'assumer son rôle de protecteur et a donné le 8 mai dernier un avis d'orientation préliminaire favorable au projet qui gaspillera des terres agricoles de catégorie 2, les plus belles terres du Québec, jouissant d'un microclimat exceptionnel. Quelle honte de soumettre ces terres des Jardins-de-Napierville au saccage et à la destruction de promoteurs éoliens. C'est indigne de cette institution qui finalement, devrait peut-être fermer ses portes puisqu'elle ne défend ni l'agriculture ni les agriculteurs non-signataires qui se retrouvent limités dans leurs projets en raison des distances séparatrices imposées par les éoliennes et qui ne font l'objet d'aucune réciprocité d'une MRC à l'autre.

Que dire du fameux Registre des lobbyistes destiné à veiller à la transparence et à l'éthique des titulaires de charges publiques? Un véritable fiasco! Plusieurs des employés ou sous-contractants de KSE ont travaillé sans être inscrits au Registre, malgré que la loi soit très claire à ce sujet. Pourtant, des plaintes signifiées ont été portées. Résultat? Le ou la contrevenante reçoit une petite tape sur les doigts, puis c'est fini. Ça, c'est dans le meilleur des cas. Dans le pire, il ne se passe rien.

UN MESSAGE AU GOUVERNEMENT

Pour terminer, permettez-nous cette citation tirée du livre *Sortir le Québec du Pétrole*:

"Depuis trop longtemps, on a considéré que le territoire était comme un stock inépuisable de ressources -en forêt, en pêche, dans les mines- (nous y ajouterons en terres agricoles) et qu'il suffisait d'aller plus loin ou plus profond pour continuer le même rythme effréné d'exploitation. Non, le territoire c'est d'abord un milieu de vie, des communautés qui l'habitent, un cadre de vie qui attire des jeunes et des moins jeunes à s'y établir et à créer. C'est là une richesse indéniable pour nos communautés qu'il est temps de prendre au sérieux. Ce sont les citoyens qui continueront d'habiter le territoire..."

Or, présentement, les milieux ruraux ne sont que les spectateurs d'une valse où se partagent les milliards, un spectacle qu'ils peuvent applaudir ou décrier, sans plus.

En somme, les collectivités locales doivent contribuer à déterminer le type de développement sur leur territoire et non se contenter encore et toujours de gérer les conséquences d'un développement décidé ailleurs.

On ne bâtit rien de viable ou de durable en écrasant ou en résignant à la médiocrité son propre peuple, mais bien en encourageant sa passion.

Ne nous coupez pas les ailes! Ne nous tuez pas!

Messieurs de la commission, merci de nous avoir écoutés.

LE VENT TOURNE

FIN DU MÉMOIRE